

FORMATION ACTEUR PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique

Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

Formation initiale

2 jours - Présentiel

L'acteur PRAP est un acteur de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement. Il est force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans sa structure (en relation avec le Document Unique). Il identifie les risques de son métier, observe, décrit, analyse sa situation de travail et propose des améliorations.

Référence : PRAP-IBC-FI-2J-P

Durée : 14h (2j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 3 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Secteur d'activité : Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- **Aucun**
- **Il est vivement recommandé au chef d'entreprise de suivre la formation "PRAP - Le pilotage du projet de prévention - 1 jour - Présentiel" en amont de ce module de formation**

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement (**Domaine de Compétences 1**)
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues (**Domaine de Compétences 2**)
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention (**Domaine de Compétences 3**)



Contenu de la formation

- **DC1.1** : Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
 - Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
 - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- **DC1.2** : Connaître les risques de son métier
 - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
 - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- **DC2.3** : Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
 - Connaître le fonctionnement du corps humain
 - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- **DC2.4** : Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
 - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
 - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
 - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels
- **DC3.5** : Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - A partir des causes identifiées au cours de son analyse
 - En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
 - En prenant en compte les principes généraux de prévention
- **DC3.6** : Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Identifier les personnes concernées
 - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- **DC3.7** : Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
 - Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
 - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Organisme de formation habilité PRAP IBC de niveau 1 / Intervenant titulaire du certificat de formateur PRAP IBC valide

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI si besoin et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition de tous les éléments nécessaires à l'activité / poste de travail (mises en situation)
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution

- PLANIFICATION : 14 heures en présentiel, réparties si possible en 2 jours sur trois semaines, en tenant compte des contraintes de l'entreprise
- Délivrance d'un certificat PRAP IBC conforme à la réglementation de l'INRS
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

Modalités d'obtention de la certification PRAP IBC & durée de validité

- Suivre la totalité de la formation et satisfaire à l'épreuve certificative
- Compétences évaluées de manière certificative via la grille PRAP IBC de l'INRS : DC1.2, DC2.3, DC2.4 & DC3.5 (les autres compétences font l'objet d'une évaluation formative). Le candidat dispose de 40 minutes pour réaliser le travail d'analyse d'un scénario d'une situation de travail représentant un ou des risques en lien avec son secteur d'activité permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs
- La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative PRAP IBC

